

Philippe FOLLIOT

Député du Tarn
Secrétaire de la commission
de la défense et des forces armées

Réf : PF/JH/16-09-108

Monsieur Bernard CAZENEUVE
Ministre de l'Intérieur
Ministère de l'Intérieur
1 place Beauvau
75008 Paris

Castres, le 08 septembre 2016

Monsieur le Ministre, *Bernard*

Je souhaiterais attirer votre attention au sujet du permis de conduire et plus particulièrement sur le caractère pérenne de celui-ci.

En effet, depuis de nombreuses années, et selon les périodes, la question de la pérennité du permis de conduire revient dans le débat public. Certaines personnes pensent qu'il faudrait ainsi, pour éviter les accidents de la route, interdire aux personnes de plus d'un certain âge la conduite et leur retirer leur permis. Cela surprend d'autant plus qu'une accidentologie supérieure des seniors au volant n'est pas réellement prouvée, contrairement aux conduites à grande vitesse ou sous emprise de l'emprise de l'alcool ou de stupéfiants.

Sachez qu'en tant qu'élu de Montagne, dans une circonscription majoritairement rurale, je ne peux que m'élever contre cette proposition ! Avec cette éventuelle interdiction, une fois de plus, la ruralité, et elle seule, sera directement impactée. En effet, dans les secteurs ruraux et de montagne, la voiture est un élément primordial d'autonomie, et sans transports publics, il n'existe que ce moyen pour se déplacer. Ainsi, je crois profondément que, mettre en place cette interdiction générale de conduire au-delà d'un certain âge, serait une atteinte à la liberté de se déplacer de nombre de nos concitoyens et une régression pour la population de ces territoires ruraux qui, une fois de plus, se trouverait en situation d'iniquité vis-à-vis des habitants des moyennes et grandes villes.

Ainsi, il me serait agréable que vous me fassiez part de votre position à ce sujet et ce quelles actions le Gouvernement compte-t-il mettre en œuvre afin de ne pas pénaliser, encore une fois, nos territoires et leurs habitants.

Dans l'attente d'éléments de réponse, je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes salutations distinguées.

Bien à vous

Philippe FOLLIOT



Député du Tarn